|  |
| --- |
| Titre du document |
| **Cadre de Réponse Mémoire Technique**  **LOT 02 - REVETEMENTS DE SOLS & MURS** |

SOMMAIRE

*PREAMBULE*

[1 MOYENS HUMAINS : 30 % DE LA NOTE TECHNIQUE 1](#_Toc202886898)

[1.1 Encadrement : 30 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS 1](#_Toc202886899)

[1.2 Organisation interne ET organigramme DEDIES A L’OPERATION : 10 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS. 1](#_Toc202886900)

[1.3 Personnel d'exécution par CE : 60 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS. 1](#_Toc202886901)

[2 PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS : 60 % DE LA NOTE TECHNIQUE 2](#_Toc202886902)

[2.1 PLANNING EXECUTION PREVISIONNEL ETUDES ET TRAVAUX Y/C INDICATION DES MOYENS HUMAINS : 60 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS. 2](#_Toc202886903)

[2.1 preCAUTIONS PRISES ET MESURES PROPOSEES POUR L'ORGANISATION DU CHANTIER : 25 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS 2](#_Toc202886904)

[2.1.1 Gestions des approvisionnements (Organisation des livraisons, réceptions, etc.) 2](#_Toc202886905)

[2.1.2 Propreté du chantier et de ses abords 2](#_Toc202886906)

[2.1.3 Prise en compte des contraintes de réalisation (sureté, flux, multiplicité des acteurs, réseaux existants, nuisances sonores, vibrations…) 2](#_Toc202886907)

[2.2 Respect des objectifs de la charte Chantier à faible impact (organisation, mesures, contrôles, points d'arrêt…) / gestion et suivi des déchets et respect de la notice environnementale : 15 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS. 2](#_Toc202886908)

[3 PRESENTATION ET CONTENU DU MEMOIRE TECHNIQUE : 10 % de la note technique 3](#_Toc202886909)

**PREAMBULE**

La valeur technique de l’offre sera appréciée au regard de la qualité de la note méthodologique et des sous-critères

Les offres seront analysées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Valeur technique de l’offre : 60 % de la note finale

1. MOYENS HUMAINS : 30 % de la note technique

* Encadrement : Effectif y/c chef de chantier avec nom, qualification, formations et diplômes, nombre d'années d'expérience et temps de présence sur chantier (Mandataire et sous-traitants) sous forme de tableau : 30 %
* Organisation interne et organigramme dédiés au chantier : 10 %
* Personnel d'exécution par CE : Effectif avec qualifications, formations, diplômes et nombre d'années d'expérience sous forme de tableau : 60 %

1. PLANNING / DELAIS / ORGANISATION : 60 % de la note technique

* Planning exécution prévisionnel études et travaux y/c indication des moyens humains : 60 %
* Précautions prises et mesures proposées pour l'organisation du chantier : 25 %
* Respect des objectifs de la charte Chantier à faible impact (organisation, mesures, contrôles, points d'arrêt…) / gestion et suivi des déchets et respect de la notice environnementale : 15 %

1. PRESENTATION ET CONTENU DU MEMOIRE TECHNIQUE : 10 % de la note technique

* Forme de la présentation et de la structuration du mémoire (respects des items, clarté des réponses, présentation générale du document, nombre de pages maximal hors page de garde, sommaire et préambule (15 pages A4 ou 8 feuilles A4 recto/verso) faisant clairement ressortir chacune des réponses aux éléments attendus pour le jugement des points :
  + Respect des items, clarté des réponses, présentation générale du document : 40 %
  + Respect des annexes autorisées : 30 %
  + Respect du nombre de pages autorisées : 30 %

**Les annexes autorisées sont les suivantes (format A4 ou A3)** :

* Annexe 1 : Organigramme interne pour le chantier
* Annexe 2 : Planning d’exécution
* Annexe 3 : Tableaux des produits mis en œuvre joint en annexe à remplir + fiches techniques des produits

**Les entreprises doivent compléter ce cadre et respecter son format, écriture Trébuchet MS taille 11, marges, ordonnancement, nombre de pages (Les pages au-delà de la 15ème ne seront pas exploitées lors de l’analyse des offres)**

**Le jugement de la valeur technique des offres portera uniquement sur les éléments renseignés dans le présent Cadre de Réponse Technique.**

**Tout élément non expressément demandé dans le présent Cadre de Réponse Technique ne sera pas pris en compte dans le cadre du jugement des offres.**

**Ce mémoire technique ou celui fourni par l’entreprise deviendra contractuel lors de la mise au point des marchés.**

**Toutes les informations renseignées dans le présent mémoire technique constituent des engagements contractuels (pour celles qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges) de la part de l’entreprise, et pourront être exigés par la Maîtrise D’Ouvrage lors de la réalisation des travaux**

1. MOYENS HUMAINS : 30 % DE LA NOTE TECHNIQUE
   1. Encadrement : 30 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS

Effectif y/c chef de chantier avec nom, qualification, formations et diplômes, nombre d'années d'expérience et temps de présence sur chantier (Mandataire et sous-traitants) sous forme de tableau :

*Mandataire : à préciser*

*Sous-traitants et/ou co-traitants : à préciser*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Lot 05 - REVETEMENTS DE SOLS & MURS | Fonction / Qualification | Effectif | Nom et Prénom | Formations / Diplômes | Nombre d'années d'expérience dans la fonction | Temps de présence en heures ou jours / semaine |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

* 1. Organisation interne ET organigramme DEDIES A L’OPERATION : 10 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS.

Annexe 1 - Organigramme

* 1. Personnel d'exécution par CE : 60 % de la note de 1 - MOYENS HUMAINS.

Effectif avec qualifications, formations, diplômes et nombre d'années d'expérience sous forme de tableau :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Lot 05 - REVETEMENTS DE SOLS & MURS | Fonction / Qualification | Effectif | Formations / Diplômes | Nombre d'années d'expérience dans la fonction |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

1. PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS : 60 % DE LA NOTE TECHNIQUE
   1. PLANNING EXECUTION PREVISIONNEL ETUDES ET TRAVAUX Y/C INDICATION DES MOYENS HUMAINS : 60 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS.

Annexe 2 : Planning

* 1. preCAUTIONS PRISES ET MESURES PROPOSEES POUR L'ORGANISATION DU CHANTIER : 25 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS
     1. Gestions des approvisionnements (Organisation des livraisons, réceptions, etc.)
     2. Propreté du chantier et de ses abords
     3. Prise en compte des contraintes de réalisation (sureté, flux, multiplicité des acteurs, réseaux existants, nuisances sonores, vibrations…)
  2. Respect des objectifs de la charte Chantier à faible impact (organisation, mesures, contrôles, points d'arrêt…) / gestion et suivi des déchets et respect de la notice environnementale : 15 % DE LA NOTE 2 - PLANNING / DELAIS ET ORGANISATIONS.

1. PRESENTATION ET CONTENU DU MEMOIRE TECHNIQUE : 10 % de la note technique